

“ MON ENTREPRISE SOUHAITE S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT), À QUOI DOIS-JE PENSER ? ”

Accompagner des projets de changement, pérenniser les effets de démarches de performance, fidéliser les salariés, trouver de nouvelles façons de résoudre des problèmes récurrents, dépasser la crise des RPS... Aujourd'hui, les raisons ne manquent pas de s'engager dans une démarche de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT).*

La QVCT, promue par les partenaires sociaux dans l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 9 décembre 2020, est une démarche collective visant à mieux concilier la performance de l'entreprise et la façon dont les salariés vivent leur travail. Pour y parvenir, la démarche QVCT propose de mettre les acteurs de l'entreprise en position d'agir collectivement pour améliorer la façon de travailler.

*RPS : Risques Psycho-Sociaux



POINTS DE VIGILANCE



SE CENTRER SUR LE TRAVAIL, en quoi consiste le travail, comment est-il organisé et concrètement réalisé, les acteurs qu'il implique, ce qu'il produit en termes d'efficacité, de qualité et de sens sont des questions fondamentales pour réussir à activer des leviers essentiels et pérennes d'amélioration de la QVCT... Attention, face à un problème sur un poste de travail ou d'organisation défectueuse, proposer uniquement d'améliorer les « à côté » du travail n'apportera aucun bénéfice, voire pourrait dégrader la situation.



ARTICULER PERFORMANCE ET SANTÉ AU TRAVAIL

le travail doit être vecteur de santé en permettant la construction de sens, en respectant l'autonomie des collaborateurs, en travaillant sur une qualité des relations de travail.



CO-CONSTRUIRE ET PÉRENNISER UN DIALOGUE PERMANENT entre les différentes fonctions de l'entreprise (direction, encadrement, représentants du personnel et salariés). Partager les enjeux communs, sortir du cloisonnement dans le fonctionnement des organisations, identifier ce qu'il est important de faire évoluer dans la manière de travailler permettent d'engager le dialogue dès la conception d'un projet et sont des clés de réussite d'une démarche QVCT.



MOBILISER LES COMPÉTENCES CLÉS au sein de son entreprise : la QVCT passe par un dialogue social et professionnel de qualité. L'implication des managers, comme des représentants du personnel au CSE*/CSSCT** et des délégués syndicaux, permet de garantir l'amélioration des relations sociales et de travail, et l'engagement de tous. Un préalable : considérer la QVCT de tous les acteurs !



SE DONNER LA POSSIBILITÉ D'EXPÉRIMENTER de nouveaux modes de fonctionnement, prendre en compte les retours d'expérience, les faire évoluer (par exemple possibilité de revenir en arrière si cela dégrade in fine les conditions de travail) sont autant de principes incontournables qui jalonnent la démarche.

*CSE : Comité Social et Economique **CSSCT: Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail



CE QU'IL FAUT RETENIR

La démarche QVCT a pour ambition de permettre à tout le monde de faire du « bon travail » et de construire progressivement une organisation de travail favorable à la fois à la santé des personnes et à la performance globale de l'entreprise. Pour y parvenir, une démarche QVCT doit viser les objectifs suivants :

- Améliorer les conditions dans lesquelles les salarié.e.s exercent leur travail en donnant à chacun.e la possibilité de s'exprimer et d'agir sur son travail
- Apprendre à mieux fonctionner ensemble
- Permettre à chacun.e de participer aux évolutions de l'organisation pour améliorer le travail d'aujourd'hui et de demain
- Viser un modèle de développement acceptable et soutenable.



POUR ALLER PLUS LOIN

- ↳ Brochure "[Risques psychosociaux, bien-être et qualité de vie au travail](#)", INRS, ED 8002
- ↳ Dossier "[Qualité de Vie au Travail](#)", Aract Auvergne-Rhône-Alpes.



QUI PEUT M'AIDER ?

- ↳ Aract
- ↳ Carsat
- ↳ MSA (si régime agricole)
- ↳ OPPBTP (si entreprise du BTP)
- ↳ Service de Prévention et de Santé au Travail
- ↳ Organisations Syndicales
- ↳ Organisations Professionnelles
- ↳ Plateforme de conseil "[Place des entreprises](#)"

Retrouvez
toutes nos
fiches en ligne

